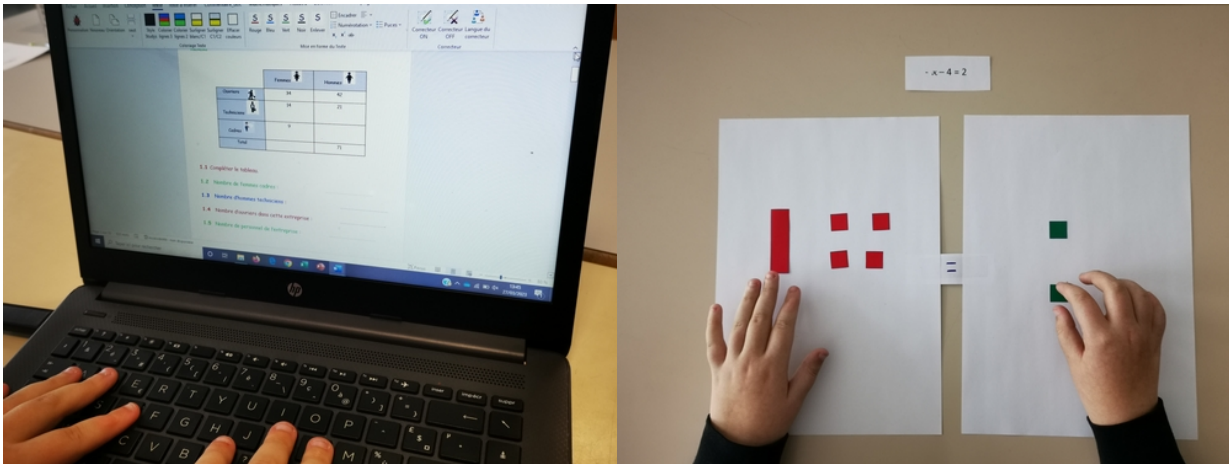


# ULIS PRO

## Unité Localisée Pour l'Inclusion Scolaire en Lycée



L'ULIS Pro accueille au sein du lycée des élèves en situation de handicap porteurs de déficiences cognitives, sensorielles ou motrices.

Les élèves doivent avoir la motivation et la capacité à entrer dans un projet professionnel.

Ils doivent en outre avoir une certaine autonomie et une capacité de communication compatibles avec les exigences d'une vie scolaire et professionnelle.

### La formation

La formation de l'élève se construit en fonction de ses compétences, de ses besoins et de ses goûts, vers un CAP ou un Bac Pro.

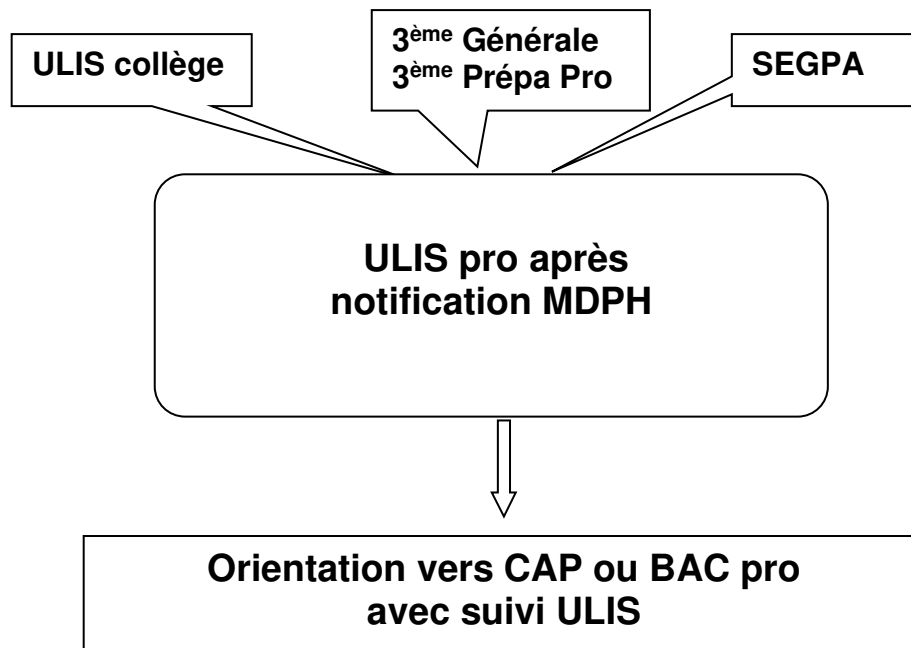
Elle combine :

- des cours en classe ordinaire dans une formation du lycée
- un enseignement adapté ou du soutien en ULIS
- des périodes de formation en entreprise.

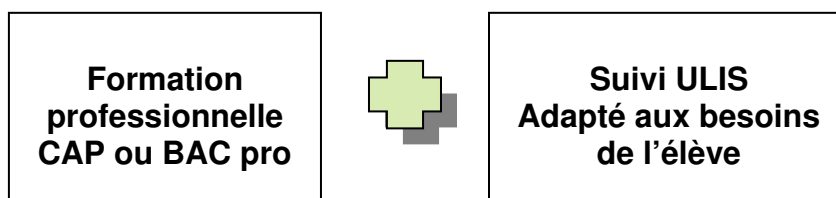
Le dispositif est chargé de créer les conditions les plus favorables possibles pour permettre à chaque jeune de mener à bien sa scolarité et son projet professionnel

**Mettre en œuvre son projet professionnel**, c'est aussi acquérir un niveau d'autonomie suffisant pour permettre une insertion dans la vie sociale et professionnelle.

## Construction du projet professionnel



## Poursuite du projet professionnel



Exemples de moyens engagés :

- ▶ Emploi du temps aménagé
- ▶ Étalement de la formation (CAP en trois ans par exemple)
- ▶ Accompagnement par l'AESH ou par le coordonnateur de l'ULIS pour certains cours
- ▶ Aménagements des examens